



Compte Rendu Audience Visite Ministre de la justice

Ce jour lors de la visite du Ministre de la Justice au CP Marseille, les OS avaient rendez-vous à 13 h 45 pour une audience.
La convocation avait été établie pour les OS locales avec un nombre de six personnes.
Une certaine OS avec un grand manque de respect et voulant « ressusciter » est arrivée à quatre, alors que la convocation était nominative.

Nous avons demandé à la direction d'intervenir.
La directrice a déporté le souci vers le conseiller à savoir s'il acceptait tout le monde.
Nous avons constaté le dédain de la Cheffe d'Établissement à notre demande, préférant être dans « l'être et le paraître » auprès des autorités.
La délégation est arrivée devant l'entrée du CP Marseille à 14 h 15, nous avons été reçus à 14 h 30 par le conseiller politique pénitentiaire du Ministère de la Justice.

Après une arrivée de 45 minutes de retard, celui-ci nous annonce dès le début de la réunion qu'il ne peut nous accorder que 25 minutes.

Ceci prouve l'intérêt et le respect que ces personnes portent aux organisations syndicales.

RÉSULTAT : le conseiller a **survolé** le sujet important qui devait être débattu concernant le « narco banditisme », ainsi que la création du nouveau quartier au sujet de ces profils prévue au CPM.

Il nous a demandé à plusieurs reprises de ne pas tracter les « **micros** » informations données avant que le ministre fasse ses annonces officielles.

À 11 minutes, un agent est venu le chercher pour partir, puis **à 16 minutes**, on est venu une nouvelle fois le chercher.

Le DIA gêné de la tournure de l'audience, a suggéré à M. DI MARINO, que trois organisations n'avaient pas pu intervenir, qu'il devait aussi les écouter.
M. DI MARINO prenant conscience de la situation et du débordement a voulu poursuivre encore quelques minutes et nous à proposer une Visio pour entendre toutes les OS.

Finalement, cette audience a durée 20 minutes !

M. le Conseiller, M. le DISP, Me la Directrice, M. les Responsables d'exécution, il serait souhaitable que vous soyez respectueux de la représentativité des membres élus des Organisations Syndicales lors des visites des autorités.

Il serait souhaitable de donner la parole en fonction de la représentativité exprimée lors des élections.

[FORCE OUVRIERE JUSTICE CP MARSEILLE](#)

